



COMITE SYNDICAL DU 4 FEVRIER 2020

SEANCE DE 10H00

ORDRE DU JOUR

- Approbation du compte-rendu de la réunion du 2 avril 2019
- Désignation d'un secrétaire de séance
- Approbation du compte administratif 2019 – délibération
- Approbation du compte de gestion 2019 – délibération
- Débat d'orientation budgétaire 2020 – délibération
- Questions diverses

COMITE SYNDICAL

Séance du 4 février 2020

COMPTE ADMINISTRATIF 2019

M. , expose :

Les éléments constitutifs du compte administratif concernant l'exercice 2019, font ressortir les éléments comme suit :

- résultats :

• Dépenses de fonctionnement :	41 694,58 €
• Recettes de fonctionnement :	79 117,50 €
• Résultat de l'exercice :	- 37 422,92 €
• Résultat cumulé :	+ 292 352,12 €

Je vous propose,

DELIBERE

1. d'approuver le compte administratif 2019,
2. de décider de l'affectation de la totalité du résultat (292 352,12 €) en report à nouveau à la section de fonctionnement du Budget Primitif 2020.



COMITE SYNDICAL

Séance du 4 février 2020

COMPTE ADMINISTRATIF 2019 – Présentation synthétique

DEPENSES

Article	Libellé	Prévisions	Réalisations
6064	Fournitures de bureau	500,00 €	0,00 €
611	Exploitation de la Cellule Alerte	140 000,00 €	39 934,28 €
616	Primes d'assurance	5 000,00 €	0,00 €
6226	Honoraires	500,00 €	0,00 €
6231	Annonces et insertions	2 000,00 €	1 128,00 €
6232	Fêtes et cérémonies	1 000,00 €	233,30 €
6238	Impressions et divers	500,00 €	0,00 €
6261	Frais d'affranchissement	500,00 €	399,00 €
6251	Frais de déplacements	0,00 €	0,00 €
Total		150 000,00 €	41 694,58 €

RECETTES

Article	Libellé	Prévisions	Réalisations
74741	Participations	70 000,00 €	79 117,50 €
74781	Subventions agence de l'Eau	0,00 €	0,00 €
74782	Subventions autres organismes	0,00 €	0,00 €
002	Résultat reporté	254 929,20 €	254 929,20 €
Total		324 929,20 €	334 046,70 €

RESULTAT 2019

-37 422.92 €

RESULTAT CUMULE

292 352.12 €

COMITE SYNDICAL

Séance du 4 février 2020

COMPTE DE GESTION 2019

M. Laurent DAMOUR, Président, expose :

Après s'être assuré que le receveur a pris en compte tous les titres de recettes émis et tous les mandats de paiements ordonnancés par notre syndicat et qu'il a procédé à toutes les opérations qui lui ont été prescrites.

Considérant la régularité des opérations, que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2019 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Je vous propose,

DELIBERE

1. d'approuver le compte de gestion de l'exercice 2019.

COMITE SYNDICAL

Séance du février 2020

DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2020

M. Laurent DAMOUR, Président, expose :

Les dépenses récurrentes du syndicat relèvent essentiellement du fonctionnement de la Cellule Alerte. 2020 ont été marquées le renouvellement du marché d'animation. Les prestations prévues au cours de la première année - réactualisation des données et reprise du modèle – ont pris du retard dans l'exécution reportant sur 2020 l'essentiel du financement de la première année du contrat (marché notifié à fin avril 2019). Le niveau de dépenses attendu se situe ainsi aux environs des 110 000 €. Pour les deux exercices à suivre, 2020 et 2021, le niveau de dépenses sera plus mesuré, aux alentours de 45 000 €.

Les autres charges de fonctionnement fixées pour 2020 sont modestes et destinées à assurer le financement des besoins administratifs et autres frais liés à l'activité du Syndicat.

En recettes, il est proposé pour 2020 de **baissier le niveau de la redevance de 20 centimes d'euros pour l'établir à hauteur de 0.50€ par tranche de 1 000 m³ le prélèvement d'eau pris en Loire** (sur la base des prélèvements de 2018). En effet, cette participation conduit à une recette globale estimée d'environ 55 000 € pour 2020. C'est nettement inférieur au niveau de dépenses identifié, mais le résultat cumulé du budget (environ 292 000 €) permet de faire face à ce déséquilibre conjoncturel et ce, pour plusieurs exercices. C'est aussi la prise en compte du coût annuel moins important de l'animation du Réseau résultant du renouvellement du marché en 2019.

Le projet de budget primitif s'équilibre comme suit en recettes et dépenses :

<u>DEPENSES :</u>	Rappel BP 19	PROPO BP 20
• 6064 Fournitures de bureau	500 €	500 €
• 611 Exploitation de la Cellule Alerte + actions de développement	140 000 €	130 000 €
• 6132 Location de salle	0 €	0 000 €
• 616 Primes d'assurance	5 000 €	5 000 €
• 617 Etudes	0 €	0 €
• 6231 Annonces et insertions	2 000 €	0 €
• 6226 Honoraires	500 €	0 €
• 6232 Fêtes et cérémonies	1 000 €	1 000 €
• 6238 Impressions et divers	500 €	500 €
• 6261 Frais d'affranchissement	500 €	500 €
• 6531 Indemnités Président et Vice-Président	0 €	0 €
• 668 Frais financiers	0 €	0 €
• 6251 Frais de déplacements	0 €	500 €
TOTAL	150 000 €	138 000€
<u>RECETTES :</u>	Rappel BP 18	PROPO BP 20
• 74741 Participations	70 000.00 €	55 000.00 €
• 74781 Subventions agence de l'Eau	0.00 €	0.00 €
• 74782 Subventions autres organismes	0.00 €	0.00 €
• 002 Résultat reporté	254 929.20 €	292 352.12 €
TOTAL	324 929.20 €	347 352.12 €

Je vous propose,

DELIBERE

1. de prendre acte de la tenue du débat d'orientations budgétaires.